

### 3<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

*Dimanche 25 janvier 2025*

Nous assistons aujourd'hui nous assistons aux deux premiers miracles d'une série de dix. Ces miracles, ce sont essentiellement des guérisons. On pourrait en dresser une typologie. Je retiendrai trois critères. Le premier, c'est la nature du mal. La série s'ouvre par la guérison d'un lépreux et d'un paralytique. Elle se poursuit par celle de la belle-mère de Simon, atteinte de fièvre, d'autres malades, d'un paralytique apporté sur une litière. On y retrouve ensuite la femme souffrant de pertes de sang et la petite fille qui vient de mourir. Elle s'achève par deux aveugles et un muet. Sans compter les possédés, délivrés de leur mal. On le voit : l'activité de Jésus n'est pas sans rappeler celle d'une polyclinique... La diversité apparaît aussi avec le mode de guérison. Dans certains cas, Jésus touche le malade (le lépreux, les aveugles), dans d'autres il leur tend la main (la belle-mère de Simon, la petite morte), voire se fait toucher à son insu dans la foule (la femme hémorroïsse). Il lui arrive aussi de guérir sans contact physique, notamment quand il expulse les démons, guérit les paralytiques, en l'occurrence le jeune serviteur de notre centurion. Sa parole suffit : « Lève-toi et marche » dira-t-il à l'un. A la polyclinique, il faudrait ajouter le centre de rééducation... Diversité encore quant à l'initiative de la guérison. Parfois c'est Jésus qui va au devant du malade, dans la plupart des cas, c'est le malade lui-même ou ses proches qui fait la démarche.

Cette triple diversité apparaît dans notre texte. Nous avons affaire à un lépreux et à un paralytique, à un malade guéri par le toucher et un autre par la parole, à l'un qui s'avance de lui-même tandis que l'autre est présenté par son maître. Il y a cependant une particularité qui orientera notre réflexion : l'un est juif et l'autre païen. Si bien que l'on assiste, dans le commentaire que donne Jésus, à un déplacement d'accent qui va dans le sens de l'universalisation du salut et qui amène à s'interroger sur le rôle médiateur d'Israël. Jésus commence en effet par se situer dans le cadre légal : « Va te montrer au prêtre et offre le don qu'a prescrit Moïse », pour finir par dire : « Beaucoup viendront du levant et du couchant prendre place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux tandis que les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures ». Et cela en raison de la foi d'un païen, donnée en exemple à ses auditeurs juifs. Autrement dit, l'institution d'Israël se voit dépassée par la foi qui sera celle de l'Eglise.

Israël se comprend tout entier dans la distinction entre pur et impur. Or l'attitude de Jésus va au rebours de cette construction. C'est clair dans notre passage. Jésus touche d'abord le lépreux. Il touche celui qui est intouchable, sauf à contracter une double impureté, légale et physique. Il est bien conscient d'avoir posé un geste déplacé. Il le précise au lépreux guéri : « Garde-toi d'en parler à personne ». Jésus forme ensuite le projet d'aller chez le centurion. Là encore, il va au devant de l'impur. Le centurion en est bien conscient lui aussi : « Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit ». Car si tu entres chez moi, je sais que pour toi et ta religion, tu contractes une souillure légale. Jésus relativise donc l'importance de la Loi : il l'enfreint ouvertement en touchant le lépreux et il ne s'y conforme que dans l'intérêt du bénéficiaire de la guérison : sa réintégration dans la communauté passe par l'examen effectué par les prêtres. Jésus relativise donc aussi ce que cette législation vise : l'absoluité de la distinction entre pur et impur. Car Jésus se sait en lien avec l'impur. Il va même annuler en sa chair la distance entre pur et impur : le Saint par excellence, par son incarnation dans une humanité pécheresse, entre dans la sphère de l'impur. Il expirera même de la mort des blasphémateurs car « maudit qui est pendu au bois ». Quelle inversion ! Mais quelle inversion salutaire !

L'apparition de Jésus dans une « similitude de chair de péché », pour reprendre S. Paul, constitue le tournant décisif du dessein de salut de Dieu. Israël a été constitué comme une forteresse centrée sur le donjon qu'est le Temple au sommet du Mont Sion. Le temps de l'Ancienne Alliance, c'est celui du « camp des saints », cerné de toutes parts par l'impiété. Avec l'entrée en scène de Jésus, Dieu change de tactique, ou plutôt passe à la phase suivante. De Sion, Jésus opère une sortie

victorieuse qui le mène au cœur même du camp de l'ennemi, au centre de ces enfers qu'il dépeuple par son raid pascal. Le Fils de Dieu se fait l'impur par excellence – cadavre – pour, dans une « obéissance de cadavre », dépouiller l'Ennemi de ses trophées. Jésus, en affrontant l'impur sous la forme de l'impur, remporte la victoire définitive. Comme en algèbre le carré du négatif donne le positif : moins par moins fait plus. L'heure de la contre-attaque a donc sonné. Désormais les forteresses sont inutiles, et la médiation d'Israël devient sans objet si elle se crispe sur la loi qui sépare, si elle ne devient pas esprit. Il faut qu'elle accède au niveau de la foi, par laquelle l'homme s'associe au combat en rase campagne du Seigneur contre l'impiété du monde.

La médiation d'Israël ne peut plus subsister que si elle s'établit à ce niveau, que si elle passe de la loi à la foi. Cette attitude de foi, c'est celle qui nous habite lorsque nous disons le *Domine non sum dignus*. Nous connaissons notre péché, nous nous savons infiniment éloignés du Saint par excellence. Mais par la foi, nous savons aussi que cette distance a été comblée et que par sa parole il nous a incorporés à son mystère de Fils bien-aimé en qui nous pouvons avoir désormais toute assurance dans nos rapports avec le Père. Ainsi, nous n'avons plus à nous réfugier derrière des remparts mais à prendre part à la campagne victorieuse que mène le Ressuscité.